



AVIS DE RÈGLE

L'ÉTABLISSEMENT DE :

LA NORME MULTILATÉRALE 13-102 SUR LES *DROITS RELATIFS AUX SYSTÈMES DE SEDAR ET DE LA BDNI*

Le 4 avril 2023, le ministre des Finances et du Conseil du Trésor a donné son consentement à l'abrogation et au remplacement de la Norme multilatérale sur les *droits relatifs aux systèmes de SEDAR et de la BDNI*, laquelle entre en vigueur le 9 juin 2023.